



Strasbourg, 30/03/2023

WASSERSTRASSEN UND VERKEHRSBEZOGENE NACHRICHT N°**FR/2021/05746****Änderung der nachricht n° FR/2021/05725****Cloture par l'avis n° FR/2023/02008**

Zugelassener Text :

article 1.22 du Règlement de Police pour la Navigation du Rhin

**Beschädigung eines Bauwerks (Ecluses
de Marckolsheim - Grand sas)****Suite accident poutre pare-chocs****Extreme Vorsicht (sämtliche Nutzer - dans les deux sens)****- bis 21/09/2021 bis 15:30 bis 28/03/2023 bis 10:00**

- o **Rhin canalisé (écluses de Marckolsheim - Grand sas (185 x 23))**
pk 240,000

Commentaire :

Avis modificatif :

Suite à l'accrochage d'un bateau sur la poutre pare-chocs de la porte aval, les usagers sont invités à la plus grande vigilance lors de la phase d'éclusage dans le grand sas des écluses de Marckolsheim depuis le 21/10/2021 à 15h30 pour une durée indéterminée.

Pendant cette période, les usagers sont priés de se conformer aux indications de l'éclusier de service et des respecter les mesures suivantes :

- Ralentissement de la vitesse à l'approche du grand sas
- Stop obligatoire avant éclusage
- Utilisation prioritaire du petit sas pour les bateaux avalants

Les navigants sont tenus à la plus grande vigilance quant à leur vitesse dans le sas et lors des manoeuvres d'éclusage.

Im Notfall wenden Sie sich bitte an die zuständige(n) Behörde(n):

CARING, 2 Route de l'Ill, BP 61019, 67761 GAMBSHEIM CEDEX

Tél : 0388597659 - Fax : 0388597639

Veröffentlicht bis:

Prochain avis.

Chef d'Unité

Signé

Bastien DION